

## **Le secret du vote : un droit aussi pour les personnes en situation de handicap visuel**

**La Commission des institutions politiques du Conseil national a accepté à l'unanimité la solution des modèles de vote tactiles de l'UCBA et a transmis la motion au Conseil national.**

Lausanne, le 1er avril 2022. À ce jour, les quelque 260'000 personnes aveugles et malvoyantes ayant le droit de vote ne peuvent exercer leurs droits politiques en Suisse qu'avec le soutien d'une personne voyante. L'Union centrale suisse pour le bien des aveugles UCBA a développé un modèle de vote tactile qui permet aux personnes en situation de handicap visuel de sentir au toucher où il faut inscrire un oui ou un non pour tel ou tel objet. La transmission de la motion pour l'introduction des modèles de vote tactiles au Conseil national permet aux personnes en situation de handicap visuel d'envisager la préservation du secret de leur vote.

Les modèles de vote tactiles que l'UCBA a développés offrent une solution simple et pragmatique pour améliorer les droits politiques des personnes en situation de handicap visuel. Ils permettent de remplir le bulletin de vote de manière autonome lors des votations nationales, sans avoir besoin d'aide externe. Ce qui va tout à fait de soi pour la majorité de la population pourrait enfin devenir une normalité pour les personnes malvoyantes et aveugles.

Cette solution convaincante a reçu un large soutien politique, si bien que le conseiller national Andri Silberschmidt (PLR), avec les cosignataires Greta Gysin (Verts), Angelo Barrile (PS), Marianne Streiff-Feller (Centre), Gregor Rutz (UDC) et Corina Gredig (PVL), ont déposé une motion commune.

« Le droit de vote est garanti pour toutes et tous par la Constitution. Il est important que les personnes malvoyantes puissent aussi l'exercer elles-mêmes et dans de bonnes conditions. La réforme proposée le permettra. », s'exprime le conseiller national Damien Cottier (PLR) avec enthousiasme.

L'intervention a été acceptée par la Commission des institutions politiques du Conseil national et va maintenant être transférée au Conseil national. Ce dernier se prononcera probablement sur le sujet dans le cadre de la session d'été et le soumettra au Conseil des Etats en cas de décision favorable.

Même si cette solution n'est qu'une amélioration ponctuelle et que le vote autonome ne sera pas encore totalement possible, il s'agit d'un pas important et d'un signal fort, en particulier au vu du récent examen de la Suisse par rapport à la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Dans son rapport à l'attention de la politique suisse, le comité de l'ONU déplore que les

personnes en situation de handicap ne disposent que de possibilités limitées de participation dans toutes les étapes des processus de décisions politiques.

Pour les personnes en situation de handicap visuel, le plus grand espoir de pouvoir exercer leurs droits politiques de manière totale, autodéterminée et autonome réside toujours dans une solution de vote électronique accessible.

**Contact médias :**

Carol Lagrange, tél. 021 345 00 61, [lagrange@ucba.ch](mailto:lagrange@ucba.ch)

## **Union centrale suisse pour le bien des aveugles (UCBA) : aux côtés des personnes aveugles ou sourdaveugles**

L'UCBA s'engage jour après jour, depuis 1903, pour permettre aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdaveugles ou malentendantes-malvoyantes vivant en Suisse de gérer et de déterminer leur existence par elles-mêmes. Elle est l'organisation faitière du handicap visuel et de la surdicécité en Suisse. Elle propose conseil et accompagnement aux personnes atteintes de surdicécité et à leurs proches, et forme des bénévoles pour les accompagner. Elle développe et diffuse des moyens auxiliaires spécialement destinés aux personnes aveugles, malvoyantes ou sourdaveugles afin de faciliter leur quotidien.

L'UCBA informe le public sur le handicap visuel et la surdicécité, met sur pied et coordonne des projets de recherche et assure la formation et la formation continue du personnel spécialisé actif en Suisse. Son travail aux côtés des personnes concernées permet d'améliorer leur qualité de vie. Grâce à des prestations de soutien individualisées, ces personnes sont en mesure d'organiser leur vie avec la plus grande autonomie possible. L'UCBA est certifiée ZEWO.